

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 68– 29 septembre 2006

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es. Amicalement.

Coordination Française Marche mondiale des femmes, tel 01 44 62 12 04; 06 80 63 95 25

C/O SUD PTT, 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, Site : <http://www.marchemondiale.org>.

MOBILISATIONS

- 1 - Manifestation nationale en soutien à la lutte de Cachan, des sans papiers et des mal-logés
- 2 - Reconnaissance par la Cour d'Assise de Créteil de la dimension sexiste du crime d'acte de torture et de barbarie dont a été victime Sohane Benziane
- 3 - Petition appuyant une 5^{ème} conférence mondiale sur les femmes parrainée par les Nations Unies
- 4 - Appel à l'aide de la Fédération des Femmes polonaises en faveur du planning familial (en anglais)
- 5 - Communiqué de presse de l'association ADHEOS sur le suicide des jeunes homosexuel·les
- 6 - Agression lesbophobe à Strasbourg
- 7 - Pour l'interdiction à Hani Ramadan de venir enseigner à Lyon
- 8 - PETITION : Défense des femmes iraniennes / Campagne internationale pour la réforme d'une constitution discriminatoire

DES TEXTES

8 - Deux Articles en guise de réflexion avant le colloque sur "La prévention des risques suicidaires chez les personnes homosexuelles" : Article du Monde : Le suicide révèle la souffrance singulière des jeunes homosexuels par Anne Chemin ; Article de Libé : Homophobie, une question d'éducation, par Philippe CASTEL conseiller principal d'éducation, militant FSU

RÉUNIONS, COLLOQUES, DÉBATS...

- 9 - Hommage à Françoise d'Eaubonne
- 10 - Colloque le mercredi 8 novembre 2006 contre les discriminations
- 11 - Cycles de séminaires : "Histoire croisée des luttes de femmes maghrébines pour les droits" : séminaire 2
- 12 - Le collectif 20 ans barakat (20 ans, ça suffit) anime un débat autour du film *BARAKAT*,
- 11 - Réunion du GRAF (Groupe asile femmes)

FILMS, LIVRES, SORTIES....

- 14 - Le CD de la chorale du collectif Midi-Pyrénées des Droits des Femmes est en vente !!!
- 15 - Dernier numéro du Cahiers du Genre : "Féminisme(s) : Recompositions et mutations"
- 16 - Concert Association Femmes et Musique
- 17 - Les prochaines dates de Souffles d'elles

MOBILISATIONS

1 - Manifestation nationale en soutien à la lutte de Cachan, des sans papiers et des mal-logés

Les collectifs, associations, syndicats, organisations et partis politiques signataires appellent à UNE MANIFESTATION NATIONALE, LE SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2006 A 14H30, départ de la place Denfert-Rochereau : - Des papiers, des logements et des écoles pour tous - Halte aux discriminations et à la répression policière

2 - Reconnaissance par la Cour d'Assise de Créteil de la dimension sexiste du crime d'acte de torture et de barbarie dont a été victime Sohane Benziane

Pour la première fois en France, des associations de défense du droit des femmes réussissent à faire reconnaître la dimension sexiste d'un crime de barbarie à l'encontre d'une femme, et leur constitution en tant que partie civile est considérée comme recevable et bien fondée. La Cour d'assise de Créteil examinait le lundi 18 septembre les demandes en indemnisation des parties civiles et la recevabilité de la constitution de partie civile des associations Ligue du Droit des Femmes et Ligue du Droit international des Femmes. L'audience civile faisait suite au procès qui s'était déroulé du 31 mars au 7 avril 2006, et qui s'était conclu par la condamnation à 25 ans de prison pour crime de torture et de barbarie commis sur Sohane, morte brûlée vive le 4 octobre 2002 à Vitry-sur-Seine, pour l'auteur principal des faits, Jamal DERRAR, et à 8 ans pour son complice Tony ROCCA (ce dernier a fait appel de l'arrêt depuis). La Cour a considéré comme recevable et bien fondée la constitution de partie civile des deux associations en reconnaissant la dimension sexiste du crime commis par Jamal DERRAR avec la complicité de

Tony ROCCA. La Cour a relevé comme éléments sexistes 1 interdiction faite à Sohane d'avoir accès à la cité et la punition qui lui a été infligée devant des témoins exclusivement féminins .

Il est à souligner que les débats ont été remarquablement menés par la présidente, Janine DRAI. Il faut également noter que l'Avocat Général, J-P CONTANT, a mis en évidence, dans son réquisitoire ainsi que dans son intervention lors de l'audience civile, le caractère éminemment sexiste des faits reprochés à Jamal DERRAR et à Tony ROCCA.

Les associations étaient représentées par Annie Sugier, présidente de la LDIF et fondatrice avec Simone de Beauvoir des deux associations, ainsi que par leur avocate, M° Linda Weil-Curiel.

3 - Petition appuyant une 5^{ème} conférence mondiale sur les femmes parrainée par les Nations Unies

Adressée à La Commission de la condition féminine de l'ONU et le Secrétaire général de l'ONU

But : En 1995, la dernière conférence mondiale sur les femmes à Beijing attira 50 000 participants. Étant au début du 21^{ème} siècle et tenant compte de l'état du globe présentement, le temps est opportun pour les femmes de se réunir afin de faire une différence. Cette conférence serait la première depuis que l'internet a rendu la communication internationale aussi facile et ce serait probablement la rencontre de femmes la plus importante et efficace jamais vue. Pour plus de renseignements concernant cet effort populaire, allez au site internet : www.5wwc.org.

PÉTITION: Nous, soussignés, les citoyens du monde, demandons à l'ONU de parrainer, planifier et tenir une Cinquième Conférence mondiale des Nations Unies (ONU) sur les femmes dans les prochains cinq ans.

NOM ETAT / PROVINCE PAYS

Nom de la personne circulant la pétition

Nombre total de signatures sur cette page

Courriel: Page _____ de _____

Adresse postale:

Date: _____

Envoyez les pétitions complétées à l'adresse suivante: 5WWC, P.O. Box 80026, Rancho Santa Margarita, CA 92688 USA, mailto:webcontact@5wwc.org>webcontact@5wwc.org

4 - Appel à l'aide de la Fédération des Femmes polonaises en faveur du planning familial

<http://www.federa.org.pl>

Polish Vice Prime Minister calls for the constitutional protection of unborn life. A real threat of further restrictions on the anti-abortion law in Poland is present. According

to the existing bill, termination of pregnancy is legal to save women's life and health, when the fetus is badly deformed or when the pregnancy is a result of a crime. Although the law is already restrictive, there is a political initiative to make abortion fully illegal. Roman Giertych, the Polish Vice Prime Minister also at the position of Minister of National Education and the president of the League of Polish Families (LPR) political party appealed on Saturday to all parliamentarians for their support for the amendment of the article 38 of the Polish Constitution. Article 38 states that The Republic of Poland shall ensure the legal protection of the life of every human being.

The LPR's proposal is to add the phrase from the moment of conception at the end of the sentence. Giertych claims that the introduction of the constitutional protection of unborn life will be a milestone in realizing John Paul II Testament. He also dared to compare killing unborn babies with Holocaust.

The amendment of the Article 38 will be put to the vote in about one week. As for today, Giertych has been already assured by the second Vice Prime Minister, Andrzej Lepper, that his party Self-Defence (Samobrona) will support the amendment. Both parties, the League of Polish Families and Self-Defence stay in coalition with the last election winning party Law and Justice (PiS). Everything depends on the decision of the PiS now but still its attitude towards the constitutional amendment remains ambiguous and indefinite. One of the prominent members of PiS and the parliamentarian speaker, Marek Jurek stated on Tuesday that indeed there is such a need to guarantee the protection of life from the moment of conception in the Constitution.

The League of Polish Families is known from its nationalistic, fundamental and anti-choice viewpoints. Last year, Maciej Giertych, Roman Giertych's father and member of the European Parliament, organized a radical anti-abortion exhibition in the European Parliament in Strasbourg.

Polish Federation for Women and Family Planning is organizing action against LPR's initiative. If you would like to support the protest against totally ban abortion in Poland, please sign up our open letter :

<http://www.federa.org.pl/signatures>

Thank you for your support! Tantement l'avortement d'interdiction en Pologne, Pour signer :
<http://www.federa.org.pl/signatures>

5 - Communiqué de presse de l'association ADHEOS sur le suicide des jeunes homosexuel·les

Le suicide est aujourd hui en France la premiree cause de décès chez les 25-34 ans et la seconde chez les 15-24 ans. Selon le psychologue Eric VERDIER, les jeunes homosexuels masculins ont 4 a 7 fois plus de risque de faire une tentative de suicide que les jeunes hétérosexuels. Pour les jeunes filles homosexuelles, ce risque est accru de 40 %. Ces propos sont confirmés par différentes études dans le monde et en France. Citons celles faites par le Docteur Xavier POMMEREAU, médecin psychiatre chef de service au centre Jean Abadie appartenant au CHU de Bordeaux, et par le Docteur Marc SHELLY, médecin de santé publique a 1 hopital Fernand WIDAL, APHP de Paris.

Pour sensibiliser les professionnels et institutionnels de la santé, du social et de l éducatif de la région Poitou-Charentes sur ce sujet important de santé publique, l association ADHEOS en partenariat avec les comités départementaux Poitou-Charentes de prévention du suicide et de promotion de la santé mentale, organise a Saintes, Le jeudi 12 octobre 2006, un colloque régional Poitou-Charentes ayant pour titre : "Prévention des risques suicidaires chez les personnes homosexuelles : L URGENCE D AGIR !

a 1 auditorium de la Salle Saintonge, 11 rue Fernand Chapsal 17100 Saintes, Plan d accès sur le site : <http://www.adheos.org/contact-adheos.php>

Entrée libre et gratuite de 8h40 a 20h00, réservée aux professionnels et institutionnels de la santé, du social et de l éducatif de la région Poitou-Charentes. Apartir de 20h00, ouverture TOUT PUBLIC

6 - Agression lesbophobe à Strasbourg

Le 18 septembre 2006, Communiqué de presse : Nous ne nous laisserons pas faire !

Le jeudi 14 septembre, a Strasbourg, à un arret de tram, un couple de lesbiennes est violement et sans la moindre raison pris a partie (sale gouine), physiquement frappé par deux jeunes sous le regard bovin de nombreuses personnes qui n interviendront pas.

Le procès en comparution immédiate a eu lieu aujourd hui, ce lundi 18 septembre. L un des agresseurs a été condamné a 4 mois dont 1 ferme, 1 autre a 3 mois avec sursis. Le motif d homophobie n a pas été retenu par le tribunal - malgré le rappel fait par l une des deux victimes, S, durant le procès.

En sortant du tribunal, dans la rue, S est menacée par des amis des deux jeunes condamnés : "on va te démonter". Des militantEs de TaPaGeS et d autres associations LGBT et féministes de Strasbourg, qui accompagnaient et soutenaient S, sont insultéEs : "sale travelo", "sale pédé". Homophobie quotidienne, presque ordinaire a lire la liste effarante des violences perpétréEs à l encontre de personnes homosexuelles, bisexuelles et transgenre ces derniers mois. Cette haine nous rappelle combien notre droit a l existence est précaire, soumis au bon vouloir de quelques brutes.

Cette haine trouve sa légitimité, tous les jours, dans la Loi même. Celle-ci signifie en droit et en fait notre infériorité : nous sommes des sous-citoyenNEs. Cette haine est relayée dès lors qu il est établi que nous ne pouvons avoir les memes droits qu'une personne hétérosexuelle.

Cette haine est encouragée jusqu a l Assemblée nationale : nous sommes pour certains députés (p.ex. Christian Vanneste, UMP) une menace pour l Humanité.

Cette haine est tolérée : au mieux elle suscite quelques trémolos devant les caméras, puis plus rien.

Cette haine se nourrit de l absence de toute prévention d envergure a destination de la jeunesse. Et de toute prévention tout court, d ailleurs.

Un bon pédé, une bonne gouine, unE bonNE trans, est un pédé, une gouine, unE trans' à terre. Si possible invisible. Et résignée.

TransPédéGouines de Strasbourg, nous adressons toute notre solidarité aux deux victimes.

TransPédéGouines de Strasbourg, nous adressons tout notre mépris a celles et ceux qui n ont pas réagi, ont laissé faire.

TransPédéGouines en colère de Strasbourg, nous sommes persuadéEs qu il n'y a la rien d' inéluctable. Mais que changer la situation implique notre mobilisation. Une mobilisation déterminée qui ne se satisfait pas de proclamations compatissantes. Une mobilisation pour exiger de l'Etat notre égalité.

TaPaGeS, le 18 septembre 2006, TransPédéGouines de Strasbourg, <http://www.tapages67.org/>

7 - Pour l interdiction a Hani Ramadan de venir enseigner a Lyon

Vous trouverez ci-dessous une lettre-pétition demandant l interdiction de l accès au territoire français de Hani Ramadan. Les 100 premières et premiers signataires sont engagés dans de multiples actions pour faire vivre la citoyenneté, c est-a-dire le sens et les principes du vivre ensemble sur le territoire de la République.

Comment peut-on tolérer les enseignements de Hani Ramadan et autres precheurs de shari'a, alors que leurs écrits et publications sont fondamentalement étrangers et antagonistes aux valeurs et principes de notre République ?

Pour mémoire :

- Hani Ramadan avait été interdit d entrée dans le territoire en 1997, décision jugée " entachée d illégalité " par le tribunal administratif de Lyon en juin 2001.

- Les éditions Al tawhid publient les K7 des 3 frères Ramadan, d Iquouissen, du Conseil européen des fatwas (Qaradawi), etc. Association 1901, dont un des comptes bancaires était au nom de 1 UJM, un autre au nom de Siham Andalouci, elle a été transformée, en juillet 2003, en SARL unipersonnelle (Sodelim) dont le nom commercial est Tawhid. L association avait un chiffre d affaire de 600 000 € par an. A la suite des enquêtes effectuées après les attentats de Madrid, la police espagnole a signalé des appels téléphoniques entre des responsables d Al Qaïda en Espagne et la librairie Tawhid à Lyon. Nous avons pu voir sur France 2 l éviction de Mohamed Sifaoui quand il avait voulu se rendre à la librairie.

Monsieur le Ministre de l Intérieur,

L Union des Jeunes Musulmans (membre du conseil régional Rhône-Alpes du culte musulman) organise à Lyon, dans le centre Shatibi situé dans les locaux de la librairie Tawhid un cursus d étude "en sciences islamiques".

Parmi les 3 enseignants en " sciences islamiques ", 2 sont diplômés en maîtrise de shari'a des universités de Médine et Riyad, le troisième, Hani Ramadan, est responsable du Centre islamique de Genève.

Hani Ramadan justifie la lapidation des femmes en cas d adultère ou de grossesse " illégitime " (hors mariage) : ce serait une purification ! Pour lui, le Sida atteint les personnes au " comportement déviant ". Ce serait une punition pour " non-respect des commandements divins " (La charia incomprise, Le Monde, 12 septembre 2002). La librairie Tawhid, maison d édition des prédateurs islamiques, serait-elle au-dessus des lois ?

Nous, républicains, laïques, féministes, exigeons

- 1 interdiction d entrée sur le territoire de la République de Hani Ramadan dont les propos légitiment les violences envers les femmes et diffusent 1 homophobie, en veillant cette fois-ci à ce que 1 arrêté d interdiction soit exactement motivé légalement.

- 1 interdiction d entrée sur le territoire ou 1 expulsion des " savants en religion " qui transmettent 1 idéologie totalitaire de la shari'a. Cette doctrine, ne reconnaissant ni 1 autorité ni le droit des états démocratiques, est contraire aux principes constitutionnels de laïcité et d égalité en droit des hommes et des femmes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l expression de notre considération distinguée.

8 - PETITION : Défense des femmes iraniennes / Campagne internationale pour la réforme d'une constitution discriminatoire

L objectif de la pétition est de rassembler un million de signatures d Iraniens et d Iraniennes afin de demander la modification de la Constitution d Iran et l abrogation des lois discriminatoires. À toutes les associations et femmes qui ont un site internet, nous vous demandons de signer la pétition et faire des liens vers le site suivant : <http://www.we-change.org/spip.php?article19>

Les militantes pour les droits des Iraniennes ont initié une vaste campagne pour demander la fin des lois discriminatoires à l égard des Femmes dans la Constitution Iranienne. Cette campagne "d Un million de signatures" demandant un changement des Lois de Discrimination" est la suite d'une manifestation pacifique avec le même but qui a eu lieu le 12 Juin 2006, à Téhéran, place Haft-e Tir.

Nous, les soussignées, représentant des groupes internationaux de femmes et des militantes féministes et féminines, des organisations de droits humains, des universités et des centres de formation, des collectifs oeuvrant dans le cadre de la justice sociale, nous voulons exprimer notre soutien aux femmes d Iran dans leurs efforts pour réformer les lois et obtenir une égalité pour les femmes dans le système juridique Iranien.

Description de la campagne :

La loi Iranienne considère les Femmes comme des citoyennes de deuxième classe, et entretient une discrimination contre elles. Il est de notoriété publique que les discriminations légales de ce type sont encore pénalisantes dans une société où les femmes sont plus de 60 % à être admises à 1 université. Il est généralement admis que les lois devraient promouvoir une modération sociale en étant en avance sur les normes culturelles. Au contraire, en Iran, la loi reste en deçà des normes culturelles comme des positions sociales et du statut des Femmes.

De plus, les femmes d un statut social inférieur, les femmes de groupes minoritaires tant d un point de vue religieux ou ethnique souffrent encore plus de la discrimination légale. Par ailleurs, ces lois injustes ont développé des relations malsaines et inégales entre les hommes et les femmes. Avec pour résultat des conséquences néfastes sur la vie des hommes.

Par ailleurs, le Gouvernement Iranien est signataire de plusieurs conventions internationales sur les droits humains. En conséquence, il doit mettre ses lois en conformité avec les standards internationaux. L exigence la plus vitale en matière de droits humains est la suppression de toute discrimination basée sur le sexe, l ethnie ou la religion, etc ...

La campagne a pour objet de rassembler UN MILLION de signatures pour obtenir des changements dans les lois discriminatoires les femmes. Elle diffusera de l information sur les questions légales dans le grand public en informant tout spécialement les femmes, favorisera la prise de conscience, développera la synergie entre les groupes oeuvrant pour l égalité entre hommes et femmes et diffusera les expérimentations.

La Campagne sera réalisée avec les moyens suivants :

1. Récolte de signatures par un contact direct en "porte-à-porte" et des dialogues avec les femmes individuellement,
2. Récolte de signatures aux endroits et durant les événements qui rassemblent beaucoup de femmes, et où les dialogues et discussions peuvent avoir lieu,
3. Organisation de séminaires et de conférences dans le but de faire connaître cette Campagne, de promouvoir le dialogue, de repérer les sympathisants et sympathisantes et de récolter des signatures * ,
4. Récolte de signatures au moyen d'Internet, qui sera utilisé pour partager l'information sur la Campagne, et diffuser le matériel d'information sur les lois. On pourra signer la pétition en ligne.

Nous vous demandons deux choses, si vous n'êtes pas iranienne : vous manifestez votre soutien en signant la pétition, vous devez convaincre toutes les Iraniennes hors d'Iran à SIGNER ce manifeste (cherchez bien autour de vous ou par Internet) A toutes les associations et femmes qui ont un site Internet, nous vous demandons de faire des liens vers le site suivant : <http://www.we-change.org/spip.php?article19> . Maryam Youssefi

DES TEXTES

8 - Deux articles en guise de réflexion avant le colloque sur "La prévention des risques suicidaires chez les personnes homosexuelles "

- Article du Monde : *Le suicide révèle la souffrance singulière des jeunes homosexuels par Anne Chemin*, et article de Libération : *le péril suicidaire chez les jeunes homos*

Depuis 1997, la ligne Azur de Sida Info Service (08-10-20-30-40) s'adresse à tous ceux qui "réalisent que leur désir les porte vers des personnes du même sexe et qui n'arrivent pas à faire face à cette situation". "En 1997, nos lignes d'écoute étaient toutes consacrées au sida, raconte Hervé Baudoin, le référent gay de l'association. Mais beaucoup d'appelants voulaient également évoquer leurs difficultés face à la homosexualité, leur isolement, leur souffrance. Nous avons donc créé une nouvelle ligne d'écoute."

Sept ans plus tard, en 2004, la ligne Azur a reçu plus de 7 000 appels, soit une progression de 8,5 % par rapport à 2003. Un tiers des appelants a moins de 20 ans. "Ils se demandent si ils sont "normaux", si il existe d'autres adolescents comme eux, si "ça" va changer un jour, raconte Alain, un "écoutant". Beaucoup ont entendu des insultes homophobes au lycée ou dans la rue et ils sont terrifiés par le regard des autres. Qu'ils soient jeunes ou vieux, certains sont complètement affolés à l'idée d'être "différents" et ils en arrivent à tenir des propos suicidaires."

"Stigmatisation"

Pour la première fois en France, une étude épidémiologique, menée par l'association Aremedia avec la collaboration de l'Inserm, a mesuré ce mal-être évoqué par les écoutants de la ligne Azur. À la veille de la Journée mondiale de prévention du suicide, samedi 10 septembre, ce travail montre que ce phénomène touche les homosexuels de très près.

Les résultats préliminaires du travail de Marc Shelly, médecin de santé publique et responsable du centre de dépistage anonyme et gratuit de l'hôpital parisien Fernand-Widal, font apparaître que, "toutes choses égales par ailleurs" - âge, lieu de résidence, niveau d'études, catégorie socioprofessionnelle, structure familiale parentale, modes de vie (couple ou célibat) --, les jeunes homosexuels ont treize fois plus de risque de faire une tentative de suicide que les jeunes hétérosexuels. Ces résultats confirment les chiffres issus des études américaines, canadiennes et australiennes : elles aboutissent, chez les homosexuels à des chiffres de "sursuicidalité" variant de six à treize.

Les chiffres français ont été obtenus à partir d'un échantillon de 993 hommes âgés de 16 à 39 ans. Tous ont raconté leur trajectoire "socio-biographique" en remplissant un long questionnaire informatisé installé, de 2000 à 2004, sur trois sites : le festival de lutte contre le sida Solidays, qui a lieu tous les ans en région parisienne, le Centre d'information et de documentation pour la jeunesse (CIDJ), à Paris, et le centre de sélection des appelés du contingent de Blois, dans le Loir-et-Cher.

Dans une étude exploratoire menée en juillet 2002 auprès de 368 personnes et publiée par le British Medical Journal, Marc Shelly avait tenté de comprendre cette forte propension au suicide des homosexuels. En analysant les résultats, il avait ainsi constaté que chez les jeunes gays, les tentatives de suicide étaient fortement associées à une dégradation de l'estime de soi : 80 % de ceux qui avaient attiré à leur vie au moins une fois, avaient une opinion négative d'eux-mêmes ou évoquaient un manque de respect envers eux-mêmes ou perçu chez autrui.

Marc Shelly avait alors fait l'hypothèse que cette forte "sursuicidalité" était liée à la "stigmatisation dévalorisante de la homosexualité perçue au sein du cercle familial ou à l'école, qui produit des effets désastreux sur la construction personnelle".

Pour beaucoup de responsables associatifs du milieu gay, ces résultats ne sont guère surprenants. "Les homosexuels ont le choix entre le secret, qui est psychologiquement épuisant, et le "coming-out", qui entraîne souvent le rejet de la famille, du voisinage ou des collègues de travail, raconte Alain Piriou, le porte-parole de

l'Inter-LGBT (lesbienne, gay, bi et trans), qui organise la Marche des fiertés homosexuelles. Se donner la main dans la rue, comme le font tous les hétérosexuels, c'est s'exposer à des regards, des remarques, voire des agressions. Et à l'adolescence, quand on est fragile, on le supporte très mal."

"Souffre douleur"

Même constat de Yannick Gillant, psychologue, qui a, pendant trois ans, accueilli des jeunes au sein de Debout étudiants gays et lesbiennes (Dagel), une association sur le campus de Jussieu : "C'est difficile, à l'adolescence, de se sentir différent, de ne pas arriver à participer aux discussions, aux flirts et aux blagues que font les copains. La homophobie n'est pas forcément violente mais, à cet âge-là, il y a des codes à respecter, et les jeunes homosexuels en sont exclus. Du coup, ils se taisent et toute leur vie psychique est organisée autour de ce secret. Jusqu'au jour où ils craquent."

Pour éviter les passages à l'acte, le psychologue Eric Verdier, chargé de mission à la Ligue des droits de l'homme et auteur avec Jean-Marie Firdion de "Homosexualité et suicide", a mis en place en 2004 une dizaine de groupes de parole à Paris, Cherbourg, Marseille, Arras ou Nancy. "Au cours de ces réunions, beaucoup évoquent les moqueries et les rires qui visent leur homosexualité réelle ou supposée, affirme-t-il. L'adolescence est l'âge de tous les dangers et le thème de la différence est alors une question-clé. Souvent, ceux qui viennent nous voir ne sont pas conformes aux stéréotypes de la masculinité ou de la fémininité et ils se sentent rejetés : ils ont le sentiment d'être des souffre-douleur."

Ces groupes accueillent régulièrement une quarantaine de jeunes. "Selon plusieurs enquêtes, un suicide adolescent sur deux serait lié à l'homosexualité", ajoute-t-il. Beaucoup ont intériorisé la homophobie à laquelle ils ont été confrontés tout petits à travers les insultes ou les blagues visant les homosexuels. Du coup, ils se sentent dévalorisés et ils sont incapables d'en parler à leurs proches. Notre travail, c'est de leur dire qu'il y a des lieux où cette différence est acceptée et qu'on peut s'approprier une identité."

- Article dans Libé : *Homophobie, une question d'éducation* par Philippe CASTEL conseiller principal d'éducation, militant FSU

Aujourd'hui, mardi, passent en justice cinq jeunes gens coupables d'avoir, le 13 juillet à Ivry, arrosé un couple d'homosexuels d'insultes homophobes puis de menaces et, finalement, d'avoir jeté des cocktails Molotov dans leur appartement, simplement parce que ces deniers, excédés par le bruit en bas de leur immeuble, leur avaient demandé d'en faire un peu moins. Quelques jours plus tard, à Vitry, c'est le corps nu et inconscient, mais heureusement toujours vivant d'un jeune homosexuel qui était découvert dans un parc, le visage tuméfié, le crâne fracassé et la cage thoracique enfoncee.

Comme souvent dans les cas d'homophobie, et d'ailleurs dans la majorité des actes de violence sexuelle, ces homosexualités par l'image qu'ils se font de la virilité. A trop dire aux garçons qu'ils ne sont pas des filles et qu'à ce titre ils n'ont pas le droit d'être sensibles, on fabrique des petites brutes fières de leur masculine suprématie. Car il ne faut pas s'y tromper : derrière ces poings jetés à la face de l'autre, il y a le sentiment que la force fait l'homme et témoigne de sa puissance. L'intelligence est réservée aux filles, aux tapettes ou aux bouffons. L'effet de groupe et la tyrannie de l'image que l'on doit y donner viennent décupler ces manifestations de violence primaire et font obstacle à toute volonté d'échapper à cette panurgique attitude.

Le homophobe ne fait que véhiculer des valeurs que lui a transmises son milieu social et culturel, en les exacerbant dans ses comportements excessifs. Nulle part on lui a dit qu'il pourrait peut-être mettre tout cela en perspective, nulle part on lui a dit qu'il n'est pas un homme c'est bien plus que ne l'est seulement une femme, nulle part on ne lui a permis de déconstruire ces schémas mortifères. Il est bien allé à l'école, pourtant, mais que lui a-t-elle dit de tout cela ? À quel moment l'a-t-elle amené à réfléchir, à quel moment lui a-t-elle dit qu'il était dans une erreur ? Les seules représentations qu'il a eues de l'homosexualité, dans l'enceinte de l'école, c'est cet élève au collège qu'il a martyrisé, et dont il n'est même plus sûr qu'il était vraiment homo, mais qu'en tout cas personne n'a jamais défendu, ni parmi ses camarades ni même parmi les adultes. Les cours d'éducation sexuelle n'ont évoqué que la reproduction, une fois en cours d'histoire on lui a dit que les nazis avaient déporté et gazé des homosexuels, et le seul prof perçu comme homo était l'objet de tous les chahuts et se gardait bien de sortir du placard.

Préjugés d'un autre âge ? L'école aurait changé ?

Certes, elle a évoqué la question, mais avec tant de précautions qu'à la longue, on peut se demander si elle n'a pas honte de sa propre audace. Lorsque l'on lit, dans le tout récent guide du formateur pour l'éducation à la sexualité, édité par le ministère de l'Education nationale, que l'"orientation sexuelle et les pratiques sexuelles font partie de la sphère privée. L'orientation sexuelle ne devrait être connue que si la personne le fait savoir", on s'étonne, comme si l'hétérosexualité dominante ne s'exposait jamais dans l'espace public. Mais quand on lit ensuite qu'il "convient d'être attentif à ce que la loi du groupe n'enferme pas des adolescents dans une identité homosexuelle, à la suite d'expériences ou de rites illicites de passage (par exemple le bizutage) ne relevant que de pratiques sexuelles", on comprend en fait qu'il est dit que des adolescent(e)s - mais surtout les garçons probablement, vu ce qui est décrit -

peuvent se laisser aller à des comportements homosexuels sans pour autant que le regard porté sur ces pratiques ne fige leur orientation sexuelle, ce qui serait très grave.

Pour ne pas avoir la désagréable impression que la crainte de cette fixation et de cet "enfermement" ne s'exprime que pour les comportements homosexuels, on aimerait lire que des rites hétérosexuels ne doivent pas, eux non plus, figer les adolescents dans l'hétérosexualité. Autrement dit, être hétérosexuel ne devrait pas nécessairement aller de soi, et la possibilité devrait être annoncée dans l'espace social qu'aucune normalité en la matière ne s'impose.

Partout, en filigrane, dans ce document, transparaît la peur de faire du prosélytisme en faveur de l'homosexualité, ou tout au moins d'être suspecte. En confinant l'orientation sexuelle à l'espace privé (représentation totalement mythifiée de ce qu'elle est réellement, au moins pour l'orientation hétérosexuelle) et en affirmant qu'elle doit rester confidentielle, on se protège ainsi de l'expression de l'orientation homosexuelle dans l'espace social. Et c'est ainsi que des générations d'homophobes se reproduisent et se multiplient, et peuvent sévir sporadiquement, alors qu'une intervention volontariste de l'école contre l'homophobie permettrait peut-être de la faire reculer, à défaut de la faire disparaître.

Certains pays n'ont pas hésité à l'administration publique dans ce combat. Il est temps que la France fasse de l'homophobie, et leur corollaire, le virilisme ambiant, contribuerait efficacement à faire reculer la violence qui tend à remplacer toute forme de rapport social, et remettrait au centre des rapports humains l'échange, le respect et l'envie de connaître l'autre, la diversité n'étant plus alors considérée comme une menace.

Le sexismme et l'homophobie signent la défaite de la pensée du vivre ensemble, et ces récents actes sexistes et homophobes témoignent de l'urgence devant laquelle est placée notre société si elle ne veut pas reculer. Seule l'éducation, à condition d'engager un combat volontariste sur ce terrain, peut encore contribuer à nous faire éviter le pire. La seule répression, en ces matières comme en d'autres, arrive toujours trop tard et ne sert qu'à se rassurer, alors que l'origine de ces actes n'est jamais combattue à la racine.

RÉUNIONS, DÉBATS, COLLOQUES...

9 - Hommage à Françoise d'Eaubonne

L'Association "Atalante Vidéos Féministes" vous invite Mercredi 25 Octobre 2006 de 17h30 à 2h30 à Eaubonne.

Programme :

- 17h30 : accueil
 - 18h15 : présentation de la soirée et hommages
 - 19h : Projection du film réalisé par Atalante : " Françoise d'Eaubonne : Une Irréductible Rebelle ", durée 48 mn
- auditorium.

10 - Colloque le mercredi 8 novembre 2006 contre les discriminations

Les discriminations sont multiples. Elles touchent des millions de personnes non seulement dans l'emploi mais également dans d'autres domaines, comme celui de l'accès aux biens et aux services, et tout particulièrement l'accès au logement.

Le projet européen Casadis a permis de réaliser des outils pédagogiques et d'organiser des journées de sensibilisation sur les phénomènes discriminatoires qui s'expriment dans l'emploi et l'accès au logement en Belgique, en France, en Italie et en Roumanie. L'emploi et l'accès au logement, ou les principes d'égalité de traitement et de non-discrimination doivent se concrétiser, sont deux éléments indispensables à l'intégration économique et sociale. Ils sont au cœur du modèle social européen.

L'objectif de cette journée, qui vient clôturer les deux années d'existence du projet Casadis, est de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques en matière de lutte contre les discriminations avec les organisations partenaires du projet et un large public. Ce colloque s'adresse à des syndicalistes, des chercheurs(e)s, à tous les salariés, femmes et hommes, sensibles à ces questions.

Colloque organisé par la CGT, Agfol (Italie), la FAR (Belgique), Fratia (Roumanie) et Emergences.

Lieu : CGT, salle du CCN, 263 rue de Paris, 93516 Montreuil.

Si vous souhaitez participer à ce colloque, merci de bien vouloir remplir le bulletin de participation disponible en document ci-joint et de le retourner avant le vendredi 3 novembre 2006 : Emergences ^ Pôle Etudes - Annabelle Chassagnieux, 261, rue de Paris 93556 Montreuil Cedex, Tél. 01 55 82 17 67 - Fax : 01 55 82 17 65
mailto: achassagnieux@emergences.fr, Ecrire un mél à Annabelle Chassagnieux

Retrouver toutes les informations relatives au projet Casadis sur le site Internet : <http://www.casadis.org> Site du projet Casadis

11- Cycles de séminaires "histoire croisée des luttes de femmes maghrébines pour les droits"

Séminaire II, le 21 octobre 2006 : " Les féministes maghrébines et les mouvements politiques et syndicaux "

Dans les trois pays du Maghreb, les mouvements féministes revendiquent l'égalité des droits, qui au-delà du statut personnel, touche les droits politiques, sociaux et économiques. La situation est contrastée dans les pays du

Maghreb sur le plan normatif. C'est en Tunisie que l'égalité juridique est la plus avancée mais, tout comme en France, l'égalité effective des droits demeure formelle quand elle est prévue. Cette revendication des droits interpelle avec plus d'acuité les mouvements politiques et syndicaux dans des pays dominés par des pouvoirs autoritaires. Ces mouvements se sont-ils appropriés les revendications des mouvements de femmes, et si oui, comment ? Ont-ils intégré ou non les militantes féministes ? Quels témoignages d'expériences vécues ?

12 - DJAMILA SAHRAOUI

Algérie, milieu des années 90... Amel, médecin urgentiste, tente tant bien que mal d'exercer son métier d'urgentiste et de vivre sa vie de jeune femme, malgré la guerre civile qui fait rage. Un soir, elle constate la disparition de son mari journaliste. Part à la recherche de son mari disparu, un journaliste. Elle sera accompagnée de Khadija, infirmière énergique et gouailleuse qui a combattu jadis pour l'indépendance. Au fil d'un périple incertain, les deux femmes vont se découvrir l'une l'autre, en même temps qu'elles se confronteront aux hommes de leur pays. L'histoire de ces deux femmes - histoire croisée de deux générations, de leur envie de résister, de se battre et de vivre dans une Algérie au bord du chaos est une invitation à débattre de la condition des femmes algériennes aujourd'hui. Mardi 3 octobre à la séance de 20h00, en présence de la réalisatrice, Au cinéma *Le Saint-André des Arts*, 30 rue Saint-André des Arts, 75006 Paris. Soyez nombreux-ses, vous pourrez bénéficier d'un tarif réduit de 6€50 sur présentation de ce document

3- Réunion du GRAF (Groupe asile femmes)

Le GRAF (Groupe asile femmes) qui, depuis 2 ans, agit pour la reconnaissance du droit d'asile aux femmes persécutées, vous appelle à une rencontre ouverte le lundi 2 octobre dans les locaux d'Amnesty international, 76 bd de Villette, 75019 Paris (métro Belleville).

Nous voulons vous informer de notre action jusqu'à ce jour et de nos perspectives, et surtout, proposer à toutes celles et tous ceux qui partagent cet engagement ou souhaitent y participer, de développer ensemble et avec nous des recherches, des réflexions, des actions.

Le colloque "persécutions des femmes, mobilisations sociales et droit d'asile" qui vient de se tenir montre qu'il y a beaucoup à faire, qu'il y a de nombreuses pistes de travail (nous avons noté par exemple les questions de santé et de traumatisme, les persécutions contre les lesbiennes, la nécessité de coordonner nos efforts sur le plan international notamment dans l'UE) et que beaucoup de personnes sont actives sur ce terrain. Travaillons donc davantage ensemble, chacun et chacune à partir de son expérience ou de ses compétences et en fonction de ce qu'il ou elle souhaite faire.

Vous pouvez trouver sur le site de la Coordination française pour le droit d'asile nos textes et nos lettres d'infos (<http://cfda.rezo.net>). Et, pour nous contacter, notre mail : asilefemmes@club-internet.fr

FILMS, LIVRES, DISQUES, SORTIES....

14 - Le CD de la chorale du collectif midi-pyrénées des droits des femmes est en vente !!! (recommandé par la rédactrice de la présente note, en petit coup de pouce amical.. Et en plus, il est bien !)

La chorale du collectif midi-pyrénées est composée d'une quinzaine de femmes, de tous âges qui travaillent ensemble pour certaines depuis près de quatre ans ; leurs parcours politiques sont divers, mais au travers de cette chorale, avec leurs chansons, elles expriment leurs engagements aux côtés des femmes et veulent transmettre dans la bonne humeur, leurs mémoires en chansons ; elles sont dirigées par Sylvie Abillard, chanteuse, intermittente du spectacle qui a fait partie du groupe Brancaléone et Voccia.

Leur répertoire : accompagnées par Sylvie à l'accordéon, elles interprètent des chansons féministes françaises et italiennes, des chants populaires italiens, des chansons détournées, des reprises d'Anne Sylvestre, Barbara, et bien sûr des chants de lutte de femmes.

Présentes en chansons chaque 8 mars, 21 juin pour la fête de la musique, 25 novembre journée contre les violences faites aux femmes, elles ont aussi participé à de nombreux forums et chanté à Marseille, rendez-vous européen de la Marche Mondiale des Femmes en mai 2005.

Leur CD est en grande partie autofinancé. Nous espérons que vous l'achèterez, le chanterez, le ferez connaître et qu'il vous donnera envie qui sait ?... de créer votre chorale pour enrichir et transmettre les mémoires des femmes en chansons !!! ". Le prix du CD est de 10 euros + frais de port. Pour le commander : compléter le document joint

Bon de commande

Je soussigné-e

Nom Prénom

Adresse :

Désire commander exemplaire(s) du CD

au prix unitaire de 10 euros

Je joins la somme de 10 Euros x = Euros

(+ 3 euros de frais de port si nous devons vous expédier le CD)

en chèque à l'ordre de : Collectif MP des droits des femmes / chorale, à adresser à Irène Corradin – 5 rue Chateaudun – 31000 Toulouse

15 - Dernier numéro du Cahiers du Genre : "Féminisme(s) : Recompositions et mutations"

, hors série / 2006

Attention: ce numéro est hors abonnement, pour le commander, s'adresser à L'Harmattan: diffusion-harmattan@wanadoo.fr, tél. 01 40 46 79 20

Ce numéro développe un questionnement sur les évolutions et les crises des mouvements féministes aujourd'hui. Privilégiant un regard croisé (France, Canada, Allemagne, USA) et une réflexion menée par des protagonistes de ces mouvements, il pose la question du rapport de ces derniers avec la nouvelle génération des féministes. Il fait suite au n°39/2005 des Cahiers du Genre "Féminisme(s). Penser la pluralité".

16 - Concert de l'Association Femmes et musique le 16 novembre

L'Association Femmes et Musique donnera son prochain concert le Jeudi 16 novembre 2006 à 20h à la salle Rossini, Mairie du 9^{ème} arrondissement, 6 rue Drouot 75009 Paris (Métro Richelieu-Drouot) avec Odette Chaynes au piano, Odile Bourin au violoncelle et Catherin Josquin à la flute. Elles interpréteront les œuvres suivantes : Sonate pour piano et violoncelle de Marie Jaëll, Etudes pour piano de Simone Féjard, Trio pour piano, flûte et violoncelle de Louise Farrenc.

17 - Les prochaines dates de Souffles d'elles

L'Association SOUFFLES d'ELLES, qui a pour but de "promouvoir, produire et diffuser toute forme d'activité créatrice liée à la libération des femmes dans l'art et s'attache particulièrement à relier l'éthique et l'esthétique pour agir en faveur de l'inscription d'une symbolique nouvelle dans la Cité" (association loi 1901, Journal Officiel du 17 janvier 2004), est heureuse de vous présenter son programme :

LE CAFE DES FEMMES À LA COUPOLE Troisième saison - 2006-2007

A l'initiative de Georges Viaud et organisé par l'association Souffles d'Elles, Le premier café des femmes propose chaque deuxième dimanche du mois, depuis janvier 2005 à La Coupole, 102 Boulevard du Montparnasse, (métro Vavin) à 17h, au dancing. une rencontre avec des créatrices, des interprètes, des critiques contemporaines dans diverses disciplines. Ce cadre privilégié inscrit l'activité artistique des femmes dans le sillage de toutes celles qui ont vécu et travaillé à Montparnasse. L'art des femmes prend ainsi sa juste place dans le paysage culturel et sa véritable portée qui est universelle. C'est en effet dans un esprit d'accueil à toutes et à tous que le programme de 2006-2007 continue ce panorama. Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Le 8 octobre, avec les artistes et écrivaines suivantes pour une rentrée créatrice : **MARIE-HÉLÈNE DUMAS**, écrivaine, traductrice, critique d'art, **Anne-Laure VERNET**, photographe, peintre, **Marie-Danielle KOEHLIN**, artiste multimédias et **Judith MARTIN- RAZI** de Marseille, qui nous parlera de ses photographies de militantes - le 12 novembre: L'association pour l'Etude du surréalisme présente "Les érotiques de Joyce Mansour".

soufflesdelles@yahoo.fr - Association Souffles d'Elles, 55 rue Saint-Jacques 75005 Paris

Marie-Jo BONNET, Présidente, et Annie RICHARD